



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLARD**

**SEANCE DU 16 JUIIN 2026**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 15</b>	<b>Délibération N°2026-30</b>
<b>Présents : 12</b>	Adhésion au service Conseil Numérique du SYANE
<b>Procuration : 1</b>	
<b>Absents : 2</b>	
<b>Votants : 13</b>	

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE SEIZE JUIIN**, le Conseil Municipal de la Commune de VILLARD, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à 20h00 en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Pierrick DUFOURD, Maire.

Date de la convocation : 8 juin 2026

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Christophe BOSSU, Monsieur Jean-Paul COSTAZ, Madame Blandine CUGNIER, Madame Lori DUCROZ-LELEVRIER, Monsieur Pierrick DUFOURD, Madame Stéphanie GACHET-GUINAND, Monsieur Guillaume GOUSSE, Monsieur Mathieu GUINAND, Madame Catherine MICHOUILLER, Monsieur Jean-Sébastien MOLITOR, Monsieur Frédéric MOUTHON, Madame Laurette PINGET, Madame Mireille ROSAY

**EXCUSES** : Monsieur Joël MOUTHON représenté par Madame Lori DUCROZ-LELEVRIER par pouvoir du 16 juin 2026, Madame Florine QUINTIN.

**SECRETARE DE SEANCE** : Madame Laurette PINGET est nommée secrétaire de séance.

**Délibération N°2026-30 - Adhésion au service Conseil Numérique du SYANE**

VU l'article L. 1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la délibération du Comité Syndical du SYANE du 5 février 2026 (DEL-CS-2026.00013) approuvant l'organisation et la cotisation proposée pour le service Conseil Numérique ;  
VU la délibération du Bureau Syndical du SYANE du 9 décembre 2021 autorisant la signature de la convention de partenariat avec la Direction Nationale des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) ;  
VU les statuts du Syane approuvés le 8 décembre 2022 ;  
CONSIDERANT le transfert au Syane de la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » figurant à l'article 3.7 de ses statuts approuvés le 8 décembre 2022 ;  
CONSIDERANT qu'il est dans l'intérêt de la commune de Villard d'adhérer au service Conseil Numérique.

**Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu le rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
Par 13 voix Pour,  
Décide à l'unanimité de :**

APPROUVER l'adhésion au service Conseil Numérique,

AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte d'adhésion au service Conseil Numérique,

AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Villard, le 18 juin 2026

Le Maire,  
Pierrick DUFOURD

Le Secrétaire de séance,



Télétransmise le  
Affichée le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.